

La Fondation Don Bosco Marseille est reconnue d'utilité publique.
Elle comporte un Lycée Polyvalent Privé qui accueille tous les élèves sans restriction, une Unité de Formation et une antenne par Apprentissage et un Centre de Formation Continue.
Elle est composée de 100 enseignants et formateurs et 21 salariés.
Elle prépare à plus de 18 diplômes.

Lycée Professionnel (600 élèves)

Bac Professionnel Électricité - Électronique
Maintenance Industrielle
Industries et Communication Graphiques
Maintenance Énergies Climatiques
B.M.A. Graphisme et Décor
C.A.P. Signalétique - Menuiserie - Serrurerie/Métallerie - Électricité

Lycée Général et Technologique (150 élèves)

Seconde Générale S.I. - C.I.T. - S.E.S.
Bac S Sciences de l'ingénieur
Bac S.T.I. 2.D. : Système d'Information Numérique,
Énergie et Environnement et Innovation Technologique
et Eco-Conception
B.T.S. Électrotechnique

Unité de Formation par Apprentissage (76 apprentis)

C.A.P. et B.P. Menuiserie Aluminium Verre
B.T.S. Maintenance des Systèmes de Production

Formation Continue

Formations à la carte

Les élèves, les apprentis
et la communauté éducative
vous remercient par avance
pour votre aide

Lycée Polyvalent Privé Don Bosco
(Label Lycée des Métiers et Campus Eco),
78, rue Stanislas Torrents - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.14.00.00
www.donbosco-marseille.fr
donbosco.marseille@wanadoo.fr



Lycée des Métiers du Génie Électrique des Arts et des Industries Graphiques

Par votre versement de la taxe d'apprentissage,
vous aidez les lycéens Don Bosco à être toujours plus au service
de l'éducation et de la formation des jeunes.

Former à un métier - Éduquer à la vie

La taxe d'apprentissage

La « participation au financement de formations technologiques et professionnelles » communément appelée « **Taxe d'Apprentissage** » est due par tous les employeurs qui exercent une activité industrielle ou commerciale et sont soumis à l'impôt sur les sociétés.

- Le «quota apprentissage» (pour notre Unité de Formation par Apprentissage rattachée au CFA-CT de Formation et Métier).
- La part «hors quota» de tous les niveaux de formation pour nos lycées (catégories A).
- Vous devez effectuer un versement à l'organisme collecteur OCTALIA.

*Quota : "pour Don Bosco Marseille, via Formation et Métiers
368, boulevard Henri Barnier, 13016 Marseille.*

*Hors quota : "pour Don Bosco Marseille"
en précisant le maximum autorisé.*

Vous voulez nous soutenir en nous versant la taxe d'apprentissage,

Vous faites confiance à Don Bosco qui s'investit dans la formation des jeunes à Marseille depuis 1878,

VOUS POUVEZ NOUS AIDER !



**Voici quelques machines
achetées grâce à la collecte
de la taxe**

**Notre comptable, M. ALBOUZE,
se tient à votre disposition pour
tous renseignements.
Tél. : 04 91 14 00 08**